

APPEL A COMMUNICATIONS

Neuvièmes journées du Groupe Thématique Innovation de l'AIMS "Communautés, écosystèmes et innovation", Montréal 18-19 octobre 2018

La notion d'écosystème occupe une place sans cesse croissante dans de nombreux travaux en économie ou en gestion. Ces travaux se sont souvent développés indépendamment les uns des autres, à travers des agendas de recherche a priori différents : un ensemble de travaux portent ainsi sur la notion d'écosystèmes d'affaires suggérée par Moore (1993) ; tandis que d'autres explorent dans le cadre de l'innovation ouverte les notions de plateformes d'innovation mises en avant par Gawer et Cusumano, 2002) ; que d'autres encore poursuivent les travaux de Saxenian (1994) sur les écosystèmes d'innovation territoriaux ; ou que certains se focalisent sur la notion même d'écosystème d'innovation (Adner, 2006 ; Jackson 2011, Autio et Thomas, 2014).

En dépit de leurs approches différentes, ces travaux ont pourtant des caractéristiques communes essentielles : ils visent tous à approfondir la question de l'innovation comme mécanisme de création de valeur et vecteur de compétitivité, en cherchant à compléter, voire à dépasser, le cadre traditionnel et dominant jusqu'à présent de la notion de « système d'innovation » (Freeman, 1987 ; Lundvall, 1992). La notion de système d'innovation, notamment dans ses versions territorialisées (système national, ou régional ou local d'innovation) a offert un cadre particulièrement riche et flexible pour interpréter la diffusion des technologies, pour procéder à des analyses comparatives et pour mieux comprendre le développement des clusters. Toutefois, la notion de système d'innovation se limite essentiellement

à expliquer la manière dont la nature des interactions entre institutions existantes conditionne les trajectoires d'innovation (« how institutions drive action »). Cette restriction est précisément ce qui nous semble justifier aujourd'hui l'intérêt de comprendre la dynamique des innovations dans le cadre de la notion d'écosystème: a) ne pas considérer uniquement que la dynamique des innovations repose sur des institutions (formelles) existantes, et ouvrant l'analyse à des « stakeholders de toute nature, y compris des groupes informels (communautés) et des individus ; b) ne pas considérer que les institutions sont des données a priori qui guident les trajectoires d'innovation, mais s'intéresser aussi à la dynamique d'innovation qui conduit à la formation de nouvelles institutions (« how action drives institutions »).

Toutes les approches en termes d'écosystème privilégient une vision d'un contexte économique où interagissent des entités très diverses : des organisations, des collectifs de toute nature, aussi bien que des individus. La notion d'écosystème d'affaires introduite par Moore (1993) conduit à intégrer dans la réflexion stratégique, que dans bien des cas, le succès de l'innovation ne dépend pas uniquement de la capacité d'innovation de l'entreprise, mais également de la capacité de son environnement et de ses partenaires externes à accompagner cette innovation. La question de la stratégie se pose alors différemment (Pisano, Teece, 1996, Iansiti, Levien, 2004, Teece, 2007). Il ne s'agit plus uniquement de se positionner dans un environnement concurrentiel pour capter de la valeur, mais également d'agir sur cet environnement, en tant qu'acteur engagé dans un processus de co-crédation de valeur au sein d'un écosystème d'innovation (Adner, 2006, Adner, Kapoor, 2010). Alors que les premiers travaux mettent l'accent sur le rôle d'une firme focale dans la dynamique des écosystèmes d'innovation, des travaux conduits dans le cadre de l'économie ouverte se sont davantage focalisés sur le rôle des plateformes comme supports de coordination (Gawer, Cusumano, 2002, Loilier, Malherbe, 2010, Attour, Barbaroux, 2016). La dimension territoriale occupe une place importante dans les travaux consacrés aux écosystèmes d'innovation. Le rôle central des interactions entre les acteurs au sein d'un écosystème a conduit au développement de différents travaux intégrant la question de la proximité géographique des acteurs et, dans le prolongement de

Saxenian (1994), à mettre en avant la dimension territoriale de la dynamique des écosystèmes d'innovation.

Par exemple, la notion d' « écosystème local d'innovation » peut être utile pour intégrer et comprendre ces nouveaux rapports entre entités formelles (firmes) et les sources informelles de création de valeur (collectifs, communautés d'utilisateurs, etc.). L'enjeu pour les firmes est celui de la création de valeur réalisée à l'extérieur de la firme, en s'appuyant sur une structure résiliente, en vue de capter la plus-value générée par le système d'affaires (Torre et Zimmermann, 2015 ; Attour et Burger-Helmchen, 2014). La notion d'écosystème local vise à compléter la notion classique de « cluster » (Porter, 1990) qui en n'envisageant que les interactions entre entités formelles (firmes, laboratoires, administrations, etc.) dans un territoire donné, ne peut prendre en compte les déterminants de la création locale résultant des multiples interactions entre le formel et l'informel.

Parmi les collectifs informels au sein d'un écosystème, la notion de communauté occupe une place centrale, comme l'a mis en évidence Saxenian dans son travail de pionnier sur l'écosystème de la Silicon Valley (1994). Saxenian souligne que la dynamique de la Silicon Valley repose sur des interactions permanentes entre des communautés très diverses (d'ingénieurs, de managers, d'experts financiers, d'informaticiens, etc.). De ces interactions incessantes entre collectifs informels dans un contexte auto-organisé, émergent des start-ups et de nouvelles formes organisationnelles. Cette dynamique bottom-up fonctionne également dans le cas où une firme fait faillite. Dans ce cas, les compétences et l'expérience des individus qui appartenaient à ces firmes sont redistribuées au sein des différentes communautés, et le mouvement incessant d'interactions entre celles-ci permet la reconstitution de nouveaux projets de firmes et d'institutions diverses. L'importance des communautés d'innovation (Sarazin et al., 2017) dans un écosystème, ne vient pas seulement de leur capacité à élaborer des connaissances nouvelles ou d'accumuler les meilleures pratiques existantes, elle s'explique aussi par leur rôle dans les phases d'élaboration des idées. Ce rôle est particulièrement important dans la conceptualisation du

« middleground » :

En analysant la dynamique des activités créatives dans les territoires, un certain nombre d'auteurs (Simon, 2009; Grandadam et al., 2013; Cohendet et al., 2014; Avdikos, 2015, Lange & Schlusser, 2018) suggèrent que la capacité créative des agglomérations repose sur un processus institutionnel qui connecte un "underground" d'individus talentueux et un "upperground" qui comprend les institutions publiques et privées formelles (institutions politiques, grandes entreprises, centres de recherche, établissements d'enseignement supérieur...). Cette connexion entre l'"underground" et les sphères industrielles et commerciales nourrit la capacité de ces agglomérations à générer des innovations, mais ne s'établit pas spontanément (Caves, 2000, Hartley, 2005). Les collectifs informels, les individus et les communautés qui constituent l'"underground" développent des liens avec les acteurs formels de l'"upperground" par le biais de plateformes intermédiaires qui constituent le "middleground".

Ce dernier permet la structuration d'activités sociales, économiques et la construction d'espaces cognitifs qui contribuent à la dynamique des activités créatives, participent à la circulation permanentes des connaissances entre l'"underground" et l'"upperground", favorisent l'interaction entre les communautés et le développement de la capacité créative de la ville. Le "middleground" permet aux idées d'émerger, de circuler, d'être développées, enrichies, affinées et valorisées, et finalement de nourrir la capacité d'innovation des acteurs formels. Il se fonde sur quatre attributs complémentaires : des places qui permettent aux individus de se rencontrer et d'échanger ; des espaces où se développent des relations plus distantes et des constructions cognitives ; des projets qui amènent les communautés à interagir et travailler ensemble ; des événements qui ouvrent le monde local aux influences extérieures. Dans le middleground, la dynamique de l'innovation privilégie de plus en plus la mise en œuvre de pratiques et d'expériences ouvertes et informelles, des formes concrètes et diverses d'économie collaboratives se développent dans de nombreux secteurs, des espaces et des temps nouveaux de création collective émergent dans tous les

territoires (« Tiers lieux », “living labs”, “fab-labs”, co-working spaces, “jams”, co-design sessions, hackathons, etc.), et les plateformes d’échanges virtuels connaissent une progression exponentielle. Une telle perspective incite les organisations à repenser leur stratégie et en particulier à réorganiser leurs interactions avec leur environnement d’affaires. L’émergence de nouveaux acteurs aux identités multiples et l’importance des interactions entre acteurs formels et informels au sein des écosystèmes sont porteuses de défis pour les recherches actuelles consacrées aux dynamiques locales d’innovation. L’enjeu est d’une part de mieux comprendre les modes d’interaction des acteurs formels et informels au sein des écosystèmes et d’autre part de caractériser les logiques d’action et le rôle des nouveaux acteurs.

Ces caractéristiques partagées des approches diverses portant sur les écosystèmes, seront au centre de ces 9èmes journées du GT Innovation de l’AIMS. Voici une liste non exhaustive des questions possibles :

- De la notion de système d’innovation à celle d’écosystème d’innovation
- Propriétés des écosystèmes d’innovation (pouvoir de génération/régénération, pouvoir d’attraction, résilience, ouverture)
- Politique économique et écosystème d’innovation (depuis ces toutes dernières années, la notion d’écosystème d’innovation est en train de s’imposer à tous les niveaux académiques comme industriels ou de politique publique. Par exemple en termes de politique publique, le US Council on Competitiveness (2010) a proposé de développer le concept de National Innovation Ecosystem (NIES) à la place de la notion de National system of Innovation, et le Japan's Industrial Structure Council (2011) a officiellement proposé de centrer la politique technologique du Japon sur la notion d’écosystème d’innovation).
- Développement des capacités créatives/entrepreneuriales et innovantes de la ville à partir des lieux (tiers ou autres) ; façon dont ces lieux peuvent déformer et/ou structurer des réseaux (de connaissance ou sociaux) ; terrain empirique également en particulier sur le secteur artistique.
- Créativité dans les écosystèmes, émergence, association et circulation des idées et des individus créatifs

- Infrastructure des écosystèmes : le rôle des plateformes d'innovation et des plateformes multifaces
- Écosystèmes et big data : collecte, partage, agrégation, analyse des données et génération d'innovation
- Tiers lieux et modes d'action locale avec l'émergence de nouvelles formes de partenariats publics-privés et l'évolution du rôle des acteurs politiques qui adoptent des comportements entrepreneuriaux
- Écosystèmes autour de la mobilité, une approche de l'innovation par le rôle des territoires
- Rôle de la propriété intellectuelle dans les écosystèmes et les communautés
- Écosystèmes d'affaires et écosystèmes d'innovation : quels points communs, quels couplages possibles.

Numéro thématique

Un numéro thématique sur les communautés et écosystèmes d'innovation est envisagé dans une revue spécialisée en économie et management de l'innovation. Un appel à contributions sera ouvert début 2019. Le comité d'organisation des journées sera impliqué dans l'édition de ce numéro et les ateliers viseront à supporter et renforcer les papiers présentés en vue d'une soumission potentielle pour ce numéro thématique.

Procédure de soumission

Procédure de soumission des propositions de communication

La sélection des communications se fera sur la base d'un **résumé étendu**. Les résumés soumis devront suivre le modèle suivant :

- 1) contexte, problématique et intérêt de la recherche ;
- 2) cadre théorique de la recherche, positionnement par rapport à la littérature existante ;
- 3) méthodologie de la recherche ;
- 4) résultats envisagés et contributions potentielles.

Les intentions de communication feront **3 000 mots maximum** (bibliographie comprise), présentées en double interligne, justifié, Police Times New Roman, 12. Elles devront être anonymes à l'exception de la première page qui doit comporter :

- le titre de la communication,
- les auteurs et leurs affiliations, ainsi que leurs emails,

- un court résumé (150 mots maximum)
- cinq mots-clés (maximum).

Calendrier

- Date limite de soumission des résumés étendus : **31 mai 2018**
- Le retour des avis du Comité Scientifique aux communicants se fera **le 7 juillet 2018**
- L'inscription aux journées devra être faite avant le **30 août 2018**
- La version finale de la communication devra être envoyée pour le **4 septembre 2018**
- Les résumés et les versions finales sont à envoyer par courriel à l'adresse suivante : gtinnovationaimsmontreal@gmail.com

Atelier doctoral

Un atelier doctoral, sous la responsabilité des Professeurs Patrick Cohendet et Laurent Simon, est destiné à aider les doctorant(e)s, inscrit(e)s en 2e ou 3e année de thèse à progresser dans leur travail de recherche. Les participants auront à présenter et à discuter leur travail de recherche devant un groupe de professeurs ou HDR, membres de l'AIMS. Celles et ceux souhaitant participer à l'atelier doctoral séminaire, qui aura lieu le 17 octobre 2018, sont invités à soumettre un document de 3 pages résumant la problématique de la recherche, la méthodologie, les résultats attendus et les difficultés rencontrées ou anticipées. Ce document doit indiquer les 5 à 10 références bibliographiques considérées comme majeures pour la thèse.

La première page de ce document comprendra :

- le titre ou le sujet ;
- le nom du (de la) doctorant(e) et ses coordonnées - email, tel, adresse postale,
- l'Université d'inscription,
- le laboratoire d'accueil
- le nom du directeur/ directrice de thèse ainsi que ses coordonnées (affiliation, adresses postale et électronique, téléphone) ;
- la date de la première inscription en thèse ;
- un maximum de cinq (5) mots clés.

Ce document est à envoyer pour le 31 mai 2018 au plus tard par courrier électronique. L'objet du message portera la mention : "Atelier Doctoral GT Innovation AIMS Montréal" à l'adresse suivante : gtinnovationaimsmontreal@gmail.com.

Le nom du fichier joint doit être nommé de la façon suivante : AD, votre nom,

suivi de la première lettre de votre prénom et de l'extension DOC ou RTF. Par exemple, Max Weber soumettrait le fichier ADWEBERM.DOC.

Les doctorant(e)s dont la proposition est sélectionnée devront soumettre, avant le 4 septembre 2018, un deuxième document de 15 pages (hors bibliographie) qui reprendra les informations du premier document (première page identique) et détaillera la problématique, la méthodologie et les questions restant en suspens à ce stade.

Frais d'inscription

- Les frais d'inscription sont de 80 euros par participant. L'adhésion à l'AIMS est requise pour bénéficier de ce tarif. Ces frais couvrent les déjeuners du 18 et 19 octobre et les pauses café.
- Un dîner sera organisé le 18 au soir, non compris dans ces frais.
- Pour les non-adhérents à l'AIMS, il faut y ajouter l'adhésion à l'association (30€ - 15 € pour les doctorants) voir <http://www.strategie-aims.com/adherents/adhesion-aims/>

Comité d'organisation

- **Amel Attour**, Université de Nice Sophia Antipolis, Amel.attour@unice.fr
- **Cécile Ayerbe**, Université de Nice Sophia Antipolis, ayerbe@unice.fr
- **Patrick Cohendet**, Mosaic HEC Montréal, patrick.cohendet@hec.ca
- **David Grandadam**, Mosaic HEC Montréal, david.grandadam@hec.ca
- **Valérie Mérindol**, Paris School of Business, vm@newpic.fr
- **Liliana Mitkova**, Université Paris-Est, liliana.mitkova@univ-mlv.fr
- **Claudya Parize**, Mosaic HEC Montréal, claudya.parize-suffrin@hec.ca
- **Véronique Schaeffer**, BETA Université de Strasbourg, schaeffer@unistra.fr
- **Laurent Simon**, Mosaic HEC Montréal, Laurent.simon@hec.ca
- **Raphaël Suire**, Université de Nantes, raphael.suire@univ-nantes.fr

Comité Scientifique

Marine Agogué, HEC Montréal ; Fabiano Armellini, Polytechnique Montréal ; Cécile Ayerbe, Université de Nice Sophia Antipolis ; Amel Attour, Université de Nice Sophia Antipolis ; Jamal Eddine Azzam, Toulouse School of Management ; Laurent Bach, BETA-Université de Strasbourg ; Pierre Barbaroux, Centre de Recherche de l'Armée de l'Air, Salon-de-Provence ; Pierre-Jean Barlatier, CRP Tudor / LIST Luxembourg Institute of science and technology; Catherine

Beaudry, Polytechnique Montréal ; Sihem Ben Mamoud-Jouini, HEC Paris ; Ann Berthinier-Poncet, CNAM ; Rachel Bocquet, Université Savoie Mont Blanc ; Jean-Claude Boldrini, IAE Université de Nantes ; Mario Bourgault, Polytechnique Montréal ; Sébastien Brion, Aix Marseille Université ; Thierry Burger-Helmchen, BETA-Université de Strasbourg ; Ignasi Capdevila, Paris School of Business ; Xavier Castaner, HEC Lausanne ; Luciana Castro Gonçalves, ESIEE Paris ; Valérie Chanal, Université de Grenoble ; Florence Charue-Duboc, CRG Polytechnique ; Vincent Chauvet, Université de Toulon-Var ; Pascal Corbel, Université Paris Sud ; Rani Dang, Université de Nice Sophia Antipolis ; Albert David, Paris-Dauphine ; David Doloreux, HEC Montréal ; Olivier Dupouët, Kedge Business School, Bordeaux ; Thomas Durand, CNAM ; Florence Durieux, Université de Paris-Sud ; Valérie Fernandez, Telecom Paris Tech ; Marie Ferru, Université de Poitiers ; Marc Fréchet, Université de St-Étienne ; Thomas Froehlicher, Rennes School of Business ; Romain Gandia, Université Savoie Mont Blanc ; Mickaël Gardoni, ETS Montréal ; Gilles Garel, CNAM ; Olivier Germain, ESG-UQAM, Montréal ; Karine Goglio-Primard, KEDGE Business School ; Anne Gratacap, École de Management de la Sorbonne ; Claude Guittard, BETA-Université de Strasbourg ; Jean-François Harvey, HEC Montréal ; Sophie Hooge, Mines Paristech ; Caroline Hussler, Université de Lyon 3 ; Marc Ingham, ESC Dijon ; Thierry Isckia, Institut Mines-Télécom ; Gilles Lambert, EMS Strasbourg ; Ann Langley, HEC Montréal ; Blandine Laperche, CLERSE, Université du Littoral Côte d'Opale ; Nathalie Lazaric, GREDEG, Université de Nice Sophia Antipolis ; Christian Le Bas, ESDES School of Management - Université Catholique de Lyon ; Pascal Le Masson, CRG Ecole Polytechnique Paris ; Benjamin Le Pendeven, LIRSA-CNAM ; Patrick Llerena, BETA-Université de Strasbourg ; Pengfei Li, HEC Montréal ; Dominique Levent, Groupe Renault ; Pascal Lièvre, Université d'Auvergne, ESC Clermont ; Thomas Loilier, Université de Caen ; Nathalie de Marcellis-Warin, CIRANO Montréal ; Ulrike Mayrhofer, Université Lyon 3 ; Ariel Mendez, LEST Université Aix Marseille ; Valérie Mérindol, Paris School of Business ; Sophie Mignon, Université de Montpellier ; Liliana Mitkova, Université Paris Est Marne-la-Vallée ; Caroline Mothe, Université Savoie Mont Blanc ; Claude Paraponaris, LEST Université d'Aix-Marseille ; Thomas Paris CNRS – GREG HEC ; Guy Parmentier, de Université Grenoble Alpes ; Julien Pénin, BETA-Université de Strasbourg ; Marlei Pozzebon, HEC Montréal ; Norma Rantisi, Concordia University, Montréal ; Linda Rouleau , HEC Montréal ; Isabelle Royer, Université de Lyon 3 ; Véronique Schaeffer, BETA-Université de Strasbourg ; Eric Schenk, BETA-INSA Strasbourg ; Blanche Segrestin, Mines Paristech ; Fanny Simon-Lee, Université de Rouen ; Raphaël Suire, Université de Nantes ;

Bérangère Szostak, BETA-Université de Lorraine ; Damien Talbot, Université d'Auvergne, Clermont-Ferrand ; Albéric Tellier, Université de Caen ; Catherine Thomas, Université de Nice Sophia Antipolis ; Diane Gabrielle Tremblay, TELUQ, Montréal ; Ekaterina Turkina, HEC Montréal ; Jaume Valls, Université de Barcelone ; Ari Van Assche, HEC Montréal ; Jean Benoit Zimmermann, CNRS GREQAM.

Références

- Adner, R. (2006). Match your innovation strategy to your innovation ecosystem. *Harvard business review*, 84(4), 98.
- Adner, R., Kapoor, R. (2010). Value creation in innovation ecosystems: How the structure of technological interdependence affects firm performance in new technology generations. *Strategic management journal*, 31(3), 306-333.
- Attour, A., Barbaroux, P. (2016). Naissance des écosystèmes d'affaires: une articulation des compétences intra et inter organisationnelles. *Gestion 2000*, 33(4), 59-76.
- Autio, E., & Thomas, L. (2014). Innovation ecosystems. *The Oxford handbook of innovation management*, 204-288.
- Breschi, S., F. Malerba. 2001. "The Geography of Innovation and Economic Clustering: Some Introductory Notes." *Industrial and Corporate Change* 10 (4): 817-833.
- Bresnahan, T., Gambardella, A., Saxenian, A. (2001). 'Old economy' inputs for 'new economy' outcomes: cluster formation in the new Silicon Valleys. *Industrial and corporate change*, 10(4), 835-860.
- Capdevila, I. (2015). Co-working spaces and the localised dynamics of innovation in Barcelona. *International Journal of Innovation Management*, 19(03), 1540004.
- Caves, R. E. (2000). *Creative industries: Contracts between art and commerce*. Harvard University Press.
- Cohendet, P., Grandadam, D., & Simon, L. (2009). Economics and the ecology of creativity: evidence from the popular music industry. *International Review of Applied Economics*, 23(6), 709-722.
- Cohendet, P., Grandadam, D., & Simon, L. (2010). The anatomy of the creative city. *Industry and innovation*, 17(1), 91-111.
- Cooke, P., M. G. Uranga, and G. Etzebarria. 1997. "Regional Innovation Systems: Institutional and Organisational Dimensions." *Research Policy* 26 (4-5): 475-491.

- Dibiaggio L., Ferrary M. 2003. Communautés de pratique et réseaux sociaux dans la dynamique de fonctionnement des clusters de hautes technologies, *Revue d'économie industrielle*, vol. 103, 2e et 3e trimestre, 111-130.
- Fabbri, J., & Charue-Duboc, F. (2016). Les espaces de coworking: nouveaux intermédiaires d'innovation ouverte?. *Revue française de gestion*, (1), 163-180.
- Freeman, C. (1987) *Technology Policy and Economic Performance: Lessons from Japan* (London: Pinter).
- Folta, T. B., Cooper, A. C., & Baik, Y. S. (2006). Geographic cluster size and firm performance. *Journal of Business Venturing*, 21(2), 217-242.
- Gawer, A., & Cusumano, M. A. (2002). *Platform leadership: How Intel, Microsoft, and Cisco drive industry innovation* (pp. 29-30). Boston: Harvard Business School Press.
- Grandadam, D., Cohendet, P., & Simon, L. (2013). Places, spaces and the dynamics of creativity: The video game industry in Montreal. *Regional studies*, 47(10), 1701-1714.
- Hartley, J. (2005). *Creative industries*. Blackwell Publishing.
- Iansiti, M., & Levien, R. (2004). Strategy as ecology. *Harvard business review*, 82(3), 68-81.
- Loilier, T. & Malherbe, M. (2012). Le développement des compétences écosystémiques: Le cas de l'ESA émergent des services mobiles sans contact. *Revue française de gestion*, 222,(3), 89-105.
- Lundvall, B. Å. (1992). User-producer relationships, national systems of innovation and internationalisation. In *National systems of innovation: Towards a theory of innovation and interactive learning* (pp. 45-67). Frances Pinter Publishers Ltd.
- Moore, J. F. (1993). Predators and prey: a new ecology of competition. *Harvard business review*, 71(3), 75-83.
- Porter, M. E. (2000). Location, competition, and economic development: Local clusters in a global economy. *Economic development quarterly*, 14(1), 15-34.
- Saxenian, A. (1994). *Regional networks: industrial adaptation in Silicon Valley and Route 128*. Harvard University Press, Cambridge
- Simon, L. (2009). Underground, upperground et middle-ground: les collectifs créatifs et la capacité créative de la ville. *Management international*, 13, 37-51.